



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°06

Réunion du mardi 13 septembre 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

NANTERRE – STADE MARCEL PAYEN – NNI 920500401

Cette installation sportive était classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 30/07/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 02/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 02/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- PV CDS mentionnant la capacité d'accueil
- Rapport de visite du 02/09/2022
- Tests in-situ du 29/07/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 13/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

FONTENAY SOUS BOIS – STADE PIERRE DE COUBERTIN N°2 – NNI 940330202

Cette installation sportive était classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 07/09/2022.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 08/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 08/09/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AOP
- Rapport de visite du 08/09/2022
- Tests in-situ du 23/06/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 13/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

SAVIGNY LE TEMPLE – STADE OMNISPORTS JEAN BOUIN N°2 – NNI 774450102

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests in-situ et les transmet

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

ST CYR L'ECOLE – PARC DES SPORTS LELUC N°3 – NNI 785450103

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E6 jusqu'au 16/05/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 12/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/04/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 173 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.64.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/09/2024.

VILLEJUIF – STADE LOUIS DOLLY – NNI 940760201

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E5 jusqu'au 29/10/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 11/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 06/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 173 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.46.
- Facteur d'uniformité : 0.82.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/09/2024.

VELIZY VILLACOUBLAY – STADE SADI LECOINTE – NNI 786400301

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 13/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 25/03/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 150 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.70.
- Facteur d'uniformité : 0.84.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 13/09/2024.

LE BLANC MESNIL – STADE JEAN BOUIN – NNI 930070101

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E4 jusqu'au 30/09/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 13/09/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 13/09/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 372 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.62.
- Facteur d'uniformité : 0.82.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 13/09/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

VIARMES – COMPLEXESPORTIF MASPOLI N°3 – NNI 956520103

Cette installation sportive n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour la réalisation d'un terrain à jeu réduit Foot A5 ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis signée du propriétaire le 31/08/2022.
- La lettre d'intention pour la réalisation d'un terrain de foot réduit A5.
- Plan du projet du terrain en pelouse synthétique de 40m x 27m.

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour la mise en place d'un terrain de jeu réduit en FOOT A5.

Suite à la demande préalable pour la réalisation de l'éclairage de ce terrain, la CRTIS donne un avis favorable.

GARGENVILLE – STADE ALBERT CAMUS – NNI 782670201

Cette installation sportive est classée en niveau T7 jusqu'au 04/09/2025. La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour le changement de revêtement en pelouse synthétique du terrain mixte Football/Rugby, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis signée du propriétaire le 24/08/2022.
- Lettre d'intention pour le projet de réaliser une installation sportive mixte Football/Rugby.
- Plan de situation
- Plan de masse du terrain (projet)
- Plan des vestiaires dans le gymnase

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de niveau T7 SYN.
(Remarque de la commission : vestiaires joueurs et arbitre trop petits.)

GARGENVILLE – STADE ALBERT CAMUS – NNI 782670201

L'éclairage de cette installation sportive n'a jamais été classé.

La CRTIS prend connaissance de la demande préalable pour l'installation d'un éclairage, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire le 24/08/2022.
- Le plan du terrain pour le projet de (105mx 68m)
- Etude d'éclairage du 21/02/2022 de D.R.T.P.
- Eclairage moyen horizontal :190 lux
- Facteur d'uniformité : 0,80
- Rapport Emin/Emax : 0,69

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de ce projet d'éclairage au niveau E6.

4. DIVERS